

Les enjeux du développement durable pour le patrimoine existant

Au 1^{er} janvier 2007, plus d'une centaine de collectivités locales aura opté pour la délégation de l'aide à la pierre. Certaines d'entre elles travaillent ou sont en cours de finalisation de référentiels de qualité environnementale du bâti définissant ce que doit ou devra intégrer toute opération réhabilitée. A plus ou moins long terme, les maîtres d'ouvrages de logements sociaux de ces territoires seront contraints par l'assujettissement des aides à la pierre au bon respect de ces référentiels.

Au-delà de ce contexte, se pose la question pour un maître d'ouvrage de la façon d'améliorer les performances environnementales du parc et plus généralement de la manière d'engager une politique de développement durable sur le patrimoine existant face aux enjeux de Société qu'elle représente. Quelle stratégie développer, avec quelle méthode de travail et quelle articulation avec les PSP ? Quels objectifs se fixer, pour quels enjeux et selon quelle priorité ? Enfin, dans le cas de territoires soumis à différents référentiels d'octroi des aides à la pierre, comment garder une cohérence à l'échelle patrimoniale d'un bailleur ?

Force est de constater que par ailleurs la mise en œuvre d'une telle démarche relève d'un dialogue entre différents partenaires (organismes Hlm, collectivités locales et territoriales, associations de locataires, experts...) et services (technique, urbanisme...) impliquant de fait non seulement l'acquisition par tous d'un langage commun, mais aussi une vision partagée des objectifs à atteindre et des contraintes associées. Se pose alors la question de la manière de favoriser cette connaissance partagée entre acteurs.

Autant de questions auxquelles la rencontre s'attachera de répondre en s'appuyant sur des témoignages nationaux voire étrangers de maîtres d'ouvrages, du CSTB, de représentants des locataires, de partenaires locaux et d'élus.

Cette rencontre se poursuivra dans le cadre de deux ateliers ; l'un dédié aux outils et méthodes pour la qualité environnementale du patrimoine et le second à l'approche environnementale du développement urbain.

JOURNEE ANIMEE PAR GAËTAN LAZZARA (HABITAT MARSEILLE PROVENCE)

9H00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 – 9h45

Introduction de la journée par Gaëtan Lazzara, Directeur de la maîtrise d'ouvrage et du Patrimoine

09h45– 10h30

Le développement durable sur un patrimoine Hlm existant : des enjeux à une définition possible du développement durable sur le parc existant Hlm

Intervenant : Yann MIGINIAC – Expert technique – Union sociale pour l'habitat

Habitat social : charte d'engagement et réhabilitation HQE

10h30 – 11h10

Une charte pour le développement durable : traduire les enjeux stratégiques en engagements concrets

Intervenant : Antoine BOUCHEZ – Directeur du développement et de la construction – Opac de Haute-Savoie

11h10 – 11h50

Réhabilitation HQE menée à l'échelle d'un quartier, l'expérience de Limeil Brévannes (94)

Intervenant : Laurent VUIDEL – Responsable du Service Projets Urbains – Batigère Ile de France

Autres pratiques : secteur hôtelier et comparaison internationale

11h50 – 12h30

Une charte environnement pour 4.000 hôtels

Intervenante : Patricia CORTIJO – Direction du développement durable – Groupe ACCOR

DEJEUNER PRIS EN COMMUN

RETOUR D'EXPERIENCES ET DEBATS

Vision internationale

14h00 – 14h30

Politiques énergétiques étrangères et pratiques d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments existants

Intervenant : Jean CARASSUS – Chef du département Economie et Sciences Humaines – CSTB

14h30 – 16h30

TABLE RONDE

LES CLES D'UN PARTENARIAT EFFICACE AVEC LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Qui sont les partenaires et surtout comment travailler avec eux ?

Quels sont les objectifs, les zones de croisement et les contradictions à résoudre ?

Comment y associer les locataires, les habitants ?

Comment hiérarchiser les actions, avec quels outils ? Comment passer du concept à l'opérationnel ?

Participants :

Gaëtan LAZZARA, directeur maîtrise d'ouvrage et patrimoine (Habitat Marseille Provence)

Alain DUBOIS, chargé de mission développement durable (Ville de Valenciennes)

Un représentant des locataires (sous réserve de confirmation)

Denis LANDART, Conseiller technique Dlap Idf/AORIF (Association des Organismes de la Région Ile de France)

Un représentant d'ECO-MAIRES (sous réserve de confirmation)

Jean CARASSUS – Chef du département Economie et Sciences Humaines - CSTB

16h30

FIN DE LA TABLE RONDE : DISCUSSION ET ECHANGES AVEC LA SALLE

LIEU : NOVOTEL LA DEFENSE – 2, bld de Neuilly – 92081 PARIS LA DEFENSE Cedex

Métro : ligne 1 - Esplanade de la Défense – RER ligne A – Grande Arche

..... **COUPON REPONSE**

Merci de nous retourner ce coupon réponse avant le 12 juin 2007

Par fax au 01.45.62.90.40 ou par courrier à **BAT'IM CLUB – Ursula Bauwens : 2, Rue Lord Byron – 75008 PARIS** – tél : 01.40.75.50.06

M. Mme Melle Nom Prénom.....

Organisme ou société Fonction.....

Mail

Adresse Téléphone

..... assistera (*)

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation. Après cette date le montant de toute inscription sera dû.

(*) *pour les non adhérents, joindre un chèque de 400 €/personne pour les adhérents, joindre un chèque de 70 €/personne*

..... **COUPON REPONSE**

Merci de nous retourner ce coupon réponse avant le 12 juin 2007

Par fax au 01.45.62.90.40 ou par courrier à **BAT'IM CLUB – Ursula Bauwens : 2, Rue Lord Byron – 75008 PARIS** – tél : 01.40.75.50.06

M. Mme Melle Nom Prénom.....

Organisme ou société Fonction.....

Mail

Adresse Téléphone

..... assistera (*)

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation. Après cette date le montant de toute inscription sera dû.

(*) *pour les non adhérents, joindre un chèque de 400 €/personne pour les adhérents, joindre un chèque de 70 €/personne*

..... **COUPON REPONSE**

Merci de nous retourner ce coupon réponse avant le 12 juin 2007

Par fax au 01.45.62.90.40 ou par courrier à **BAT'IM CLUB – Ursula Bauwens : 2, Rue Lord Byron – 75008 PARIS** – tél : 01.40.75.50.06

M. Mme Melle Nom Prénom.....

Organisme ou société Fonction.....

Mail

Adresse Téléphone

..... assistera (*)

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation. Après cette date le montant de toute inscription sera dû.

(*) *pour les non adhérents, joindre un chèque de 400 €/personne pour les adhérents, joindre un chèque de 70 €/personne*